

RYTHME ET DANSE  
7 bis chemin des frênes  
Trente vents  
17138 SAINT-XANDRE  
06 66 48 58 10

Saint-Xandre, le 2 février 2026

**BROCANTE ET VIDE GRENIERS  
ST XANDRE LE 29 mars 2026**

L'Association **RYTHME ET DANSE** de Saint-Xandre prépare sa **31 ème FOIRE À LA BROCANTE ET AUX GRENIERS**, le dimanche 29 mars 2026, sachez que nous serons très heureux de vous compter encore parmi nous cette année.

Afin de vous garantir au mieux votre emplacement comme les années passées, nous vous demandons de renvoyer votre inscription avant **le 23 février 2026**. Après cette date, nous ne pourrons vous garantir votre emplacement habituel.

Merci de nous renvoyer impérativement avant :

- **Le 23 février 2026** : pour conserver votre emplacement habituel
- **Le 20 mars 2026** (clôture des inscriptions) le bulletin ci joint accompagné **d'un chèque**, du montant total de votre réservation (*libellé à l'ordre de : Rythme et Danse*) à l'adresse suivante :

**Rythme et Danse  
7 bis chemin des frênes  
Trente vents  
17138 SAINT XANDRE**

Contact : 06 66 48 58 10 ou [rythmeetdanse@gmail.com](mailto:rythmeetdanse@gmail.com)

Votre emplacement sera réservé uniquement si **votre dossier est complet (rempli entièrement de toutes les mentions et avec les photocopies demandées)** et que votre déballage correspond à une brocante, vide greniers. Vous recevrez un email pour confirmer votre inscription.

Le chèque ne sera encaissé qu'après la manifestation.

Tout stand non occupé ne pourra être remboursé que sur présentation d'un justificatif valable (maladie, décès, ...). En cas d'annulation de la manifestation par la préfecture, le chèque ne sera pas encaissé. La pluie n'est pas un motif d'annulation de la brocante. Le jour de la brocante merci de ramener les objets non vendus et déchets avec vous.

**DOCUMENTS OBLIGATOIRES : (tous dossiers incomplets ne sera pas pris en compte)**

- Photocopie de la pièce d'identité (recto/verso) ou passeport
- L'attestation sur l'honneur complétée (jointe)
- Le chèque de réservation

**La brocante ayant 2 entrées, vous recevrez la veille de la manifestation  
un mail pour vous indiquer votre entrée.**

Dans l'attente de vous accueillir **à partir de 6h00** du matin pour vous placer, veuillez agréer  
Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**BULLETIN DE RÉSERVATION**  
BROCANTE, VIDE GRENIERS - ST-XANDRE LE 29 MARS 2026

**MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR CE FORMULAIRE AU COMPLET**

**Seuls les dossiers complets seront pris en compte**  
(\* *Toutes les mentions sont obligatoires*)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse mail : .....

N° téléphone : .....

N° pièce d'identité (**Obligatoire**) : .....  
(Joindre une photocopie recto verso et de noter le numéro ci-dessus)

Immatriculation du véhicule (**Obligatoire**) : .....  
(Y compris pour les riverains)

**Mètres linéaires demandés : ..... x 5 Euros = ..... Euros**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : **23 février 2026** pour conserver votre emplacement,  
clôture des inscriptions **20 mars 2026**

**Attestation sur l'honneur :**

Je soussigné(e) ..... atteste

- Que ma participation à la vente au déballage est exceptionnelle  
(Article 21 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises),
- Que je m'engage à ne vendre que des objets personnels et usagés, c'est à dire qu'ils n'ont pas été acquis dans le seul but de les revendre, et qu'ils ne proviennent pas directement d'un déstockage.

Je reconnaissais avoir pris connaissance des conditions indispensables à respecter pour participer à cette manifestation et m'engage à les observer rigoureusement.

Les membres de l'**Association Rythme et Danse** se réservent le droit de refuser tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères de sélection.

Fait à ..... le .....

Signature

**Afin d'obtenir la confirmation de votre réservation, merci de nous communiquer votre email ou votre numéro de téléphone portable.**

**Attention ! Aucun véhicule n'est autorisé sur cette manifestation**  
(Sauf exception pour les personnes handicapées et les professionnels ayant fait une demande et fournis les justificatifs à la réservation)